



5000^e PPR - La Guadeloupe

Baie-Mahault, Basse-Terre, Gourbeyre, Pointe à Pitre, Saint-Claude

Le territoire et les risques

La Guadeloupe est exposée à de nombreux risques naturels : inondation, éruption volcanique, mouvement de terrain, cyclone et séisme. Les catastrophes naturelles qu'a connues l'archipel, la présence d'un volcan actif (la Soufrière, 1467m) et le climat tropical humide ont modelé l'implantation spatiale de la population, ses pratiques et sa culture du risque.

La prévention des risques

La Guadeloupe a connu, dans son histoire des catastrophes naturelles qui permettent à sa population de mieux appréhender son environnement. Elle possède une véritable "culture du risque". Certains aléas demeurent cependant méconnus. **La prévention et la vulgarisation scientifique permettent à chaque citoyen d'accéder à une meilleure connaissance de son environnement, et de bénéficier de recommandations simples pour se protéger et limiter les effets des éléments.**

Dès lors, un travail important doit se faire entre les services de l'Etat, les collectivités et la population.

L'élaboration des PPR Guadeloupe

Afin de compléter le dispositif de prévention des risques, **5 PPR multirisques** ont été approuvés en 2005. Ils répondent aux deux objectifs suivants :

- constituer et divulguer une connaissance du risque pour que chaque personne concernée soit informée et responsabilisée ;
- Instituer une réglementation minimum afin de garantir les mesures de prévention.

5000^e PPR en chiffres

- Approuvés le 30/12/2005 ;
- 74 606 habitants concernés, soit environ 18% des guadeloupéens ;
- 108,96 Km² du territoire concerné, soit environ 6,4% de la Guadeloupe

Après PPR

Les acteurs ont souhaité compléter l'analyse globale du PPR par une analyse plus fine sur certaines parties du territoire concerné afin de mieux préciser les risques et les mesures de protection et de sauvegarde à mettre en œuvre. Les objectifs sont :

- approfondir les études d'aléas des zones à enjeux particulièrement exposées ;
- mieux informer la population concernée des risques encourus ;
- dimensionner et estimer les mesures de protection à mettre en œuvre afin de réduire la vulnérabilité des enjeux exposés ou permettre l'ajout d'enjeux nouveaux en sécurité dans les zones bleues du PPR.

Pour la commune de Gourbeyre, l'Etat et la commune ont engagé, en étroite collaboration, la définition d'un programme d'actions visant à accompagner la mise en œuvre du PPR et la prise en compte des risques dans le PLU. Ces actions portent sur l'amélioration de la connaissance des aléas, la définition d'actions de réduction de la vulnérabilité, de protection et de sauvegarde.

